

## COMMUNE DE LANDES

### **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LANDES, s'est réuni dans la Salle des Fêtes de Landes sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Michel PELLETIER, Maire.

Présents : Mr PELLETIER, Maire, Mmes CAIVEAU et GIRAUD, Adjointes, MM. BAUDOUIN et GIRAUD, Adjoint, Mmes HERVÉ, LINKA et WITCZAK et MM. LAURENT, ROCHÉ et VINET, Conseillers municipaux

Mme BERTHELOT, Secrétaire

Absents excusés : Mme BALLANGER (Pouvoir à Mme GIRAUD), Mr MORAND (Pouvoir à Mr BAUDOUIN) et Mr VIDAL (Pouvoir à Mme GIRAUD)

Absente : Mme MITU

Secrétaires de séance : Mmes CAIVEAU et GIRAUD

Date de convocation : 30 mars 2021

**Lecture du compte-rendu de la réunion du 27 janvier 2021, lequel est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

Observation : Nécessité d'enlever des caisses de verres déposées à proximité des containers à Pallut. Le nécessaire sera fait par l'agent communal.

#### **1°) PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2020**

Après présentation des comptes administratifs de la Commune et des budgets annexes Boulangerie et Epicerie, Mr le Maire s'étant retiré, Mr Giraud ayant pris la présidence de l'assemblée, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, lesdits comptes administratifs.

Le Conseil municipal a voté les comptes de gestion des 3 budgets, à l'unanimité.

#### **2°) AFFECTATION DES RESULTATS 2020 AU BP 2021**

Les résultats 2020 sont les suivants :

- Budget commune :
  - o Excédent de fonctionnement : 73 179,65 €
  - o Excédent d'investissement : 44 388,81 €
  
- Budget boulangerie :
  - o Excédent de fonctionnement : 3 803,25 €
  - o Excédent d'investissement : 768,66 €

- Budget épicerie :
  - o Excédent de fonctionnement : 5 123,29 €
  - o Déficit d'investissement : 1 462,66 €

Compte-tenu des résultats des années antérieures et des restes à réaliser au 31.12.2020, le Conseil Municipal vote les affectations suivantes :

- Budget Commune : 3 518,55 €
- Budget Boulangerie : 3 803,25 €
- Budget Epicerie : 4 135,28 €

### **3°) VOTE DES TAXES COMMUNALES**

Mr le Maire indique qu'en raison de la suppression progressive de la TH sur les résidences principales, la TF sur les propriétés bâties perçue les années passées par le Conseil Départemental, sera désormais perçue par la Commune.

Aussi, le taux de la TF du Département, à savoir 21,50 % est à ajouter à celui de la TF de la Commune (20,40 % en 2020) soit un taux de TF pour les propriétés bâties de 41,90 %, représentant un taux global équivalent à celui de 2020.

Le Conseil municipal ayant pris connaissance des nouvelles règles de taxation, décide, par 13 voix Pour et 1 abstention, de voter les taux suivants : 47,98 % pour la TF sur propriétés non bâties et 41,90 % pour la TF sur les propriétés bâties.

### **4°) VOTE DES SUBVENTIONS**

Après exposé des différentes demandes, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 50 € aux Restos du Cœur en plus des subventions attribuées les années passées, ce qui représente un total à verser en 2021, de 565 €.

### **5°) MEDIATHEQUE : DEVIS POUR CHANGEMENT ORDINATEUR HS**

Mr le Maire indique au Conseil Municipal que l'ordinateur n'est pas réparable et qu'il est nécessaire de prévoir l'acquisition d'un neuf. Le Conseil Municipal retient le devis de N Tech pour un montant de 943 € TTC et autorise Mr le Maire à le signer. Les crédits seront inscrits au BP 2021.

### **6°) PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021**

Après présentation des 3 budgets, le Conseil Municipal vote à l'unanimité (à l'exception de Mme GIRAUD, pour le budget épicerie, intéressée au dossier, s'est retirée lors du vote, ses pouvoirs n'ayant donc pu être pris en considération, non plus) suivant les montants suivants :

- Budget Commune :
  - Investissement : 742 978,96 €
  - Fonctionnement : 626 740,21 €
  
- Budget Boulangerie :
  - Investissement : 8 271,51 €
  - Fonctionnement : 6 741,20 €
  
- Budget Epicerie :
  - Investissement : 7 553,28 €
  - Fonctionnement : 9 601,52 €

**7°) AMENAGEMENT RD 213 – RUE DE LA REPUBLIQUE ET RUE DU STADE : COMPTE-RENDU DE LA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES DU DEPARTEMENT**

Mr le Maire expose le compte-rendu suite à la dernière entrevue avec les services du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal par 12 voix Pour et 2 abstentions, décide de faire réaliser les études par le Département avec une part restant à la charge de la Commune de 10 681,97 € et autorise Mr le Maire à signer la convention à intervenir.

**8°) CENTRE DE GESTION FONCTION PUBLIQUE : CONVENTION CADRE POUR LES CONTRATS DE REMPLACEMENTS**

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer la convention cadre avec le Centre de Gestion pour recourir à des remplacements de personnel.

**9°) SITE DE L'ANCIENNE DECHARGE : DEVIS SYNERGEO POUR DIVISION DE PARCELLE + CHOIX PROJET PHOTOVOLTAIQUE, DIVERS**

Le Conseil Municipal décide de procéder à une division et regroupement des autres parcelles sur le site de l'ancienne décharge afin de dissocier le projet d'antenne sur une parcelle et celui de panneaux photovoltaïques sur le reste des terrains. Le Conseil Municipal retient le devis de Synergéo d'un montant d'environ 1 100 € TTC.

Suite aux deux projets présentés par Mr le Maire pour l'installation de panneaux photovoltaïques, le Conseil Municipal, par 13 voix pour (Mr Vinet, intéressé au dossier, ne participant au vote), retient la proposition de DEV ENR, filiale d'Eiffage et autorise Mr le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier. L'objectif est fin 2023/début 2024.

**10°) PERMANENCES ELECTIONS DES 13 ET 20 JUIN 2021**

Les élus présents se répartissent les créneaux de tenue des bureaux de vote qui se dérouleront dans la Salle des Fêtes.

**11°) QUESTIONS DIVERSES**

NEANT

La séance est levée à 22h.